

Présélection et préparation au départ

Résultats présélections départ en mobilité d'études 2023-2024 : seconde campagne de candidature (candidature du 1/09/2023 au 11/09/2023)

Les résultats des présélections ont été transmis **par e-mail (e-mail étudiant utilisé dans le cadre de votre candidature)**. **Surveillez vos boîtes e-mails (spams compris)**. **Certains étudiants ont été prévenus à une date antérieure en raison de contraintes de nomination très en amont.**

- * **Si vous êtes PRE-SELECTIONNE**, cela ne sera que pour **UN SEUL établissement (tous vos autres voeux seront refusés)**.

A réception de l'e-mail de pré-sélection transmis par l'Université Bordeaux Montaigne, vous devrez obligatoirement **confirmer auprès de la Direction des Relations Internationales** votre présélection (cf e-mail dans le message de pré-sélection).

La **Direction des Relations Internationales** de l'Université Bordeaux Montaigne annoncera alors votre pré-sélection auprès de votre futur établissement d'accueil (*phase de nomination*).

Vous serez par la suite contacté par l'établissement d'accueil pour y faire votre **inscription**. De nouvelles pièces peuvent alors vous être demandées par les établissements d'accueil. Il est fortement conseillé de consulter au plus tôt les sites internet des universités partenaires pour connaître la liste des pièces à joindre.

Attention ! Cette pré-sélection ne deviendra une *SELECTION DEFINITIVE* qu'à la réalisation de l'intégralité des conditions suivantes :

1. **Accepter votre pré-sélection** auprès de la Direction des Relations Internationales de l'Université Bordeaux Montaigne (cf e-mail reçu)
2. **Avoir été accepté par l'établissement partenaire** (qui est en droit de refuser votre présélection)
3. **Assister aux réunions de préparation** du Pôle Mobilité Etudiante et des enseignants coordinateurs le cas échéant
4. **Compléter** les dossiers demandés et dans les délais impartis
5. **Valider** l'ensemble de vos années universitaires et celle en cours (pas de départ en redoublement).

Si vous refusez cette proposition, aucune autre proposition ne vous sera faite.

- * **Si vous êtes en "LISTE COMPLEMENTAIRE"**, vous serez contacté par la **Direction des Relations Internationales** si une place se libère.
- * **Si vous êtes REFUSE sur tout vos voeux, la décision du jury est définitive. Vous n'avez pas de possibilité de recours contre la décision du jury.**

Recommandations : attendez la lettre d'acceptation de l'Université d'accueil avant d'engager des démarches de réservation de titres de transport ou de logement ; les délais de prise de

RDV pour les cartes d'identité et passeports sont très longs (délais de 4 mois pour des prises de RDV ; environ 6 semaines de délai de fabrication). Si votre pièce d'identité n'est plus valide, prenez RDV au plus vite dans une mairie !

Préparer son séjour en mobilité : réunions de préparation au départ

Espace documentaire préparation au départ (sessions avril 2023)

Etudiants
destinations
ERASMUS
+ Téléchargez
ici
et
la
étudiants
présentation
destinations
sous
Royaume-
Uni
format
PDF

Etudiants
destinations
hors
Europe
ici
et
la
conventions
présentation
bilatérales
sous
format
PDF